



TIBET

GENÈVE

10 Mars 2007

**Action européenne
des Tibétains et
des défenseurs du
Tibet**

1. Démonstration paisible

13h

*La Maison
des Associations,
rue des Savoises 15*

15h

Au Palais Wilson

16h15

*Devant l'ONU
(Palais des Nations)*

19h

*La Maison des
Associations,
rue des Savoises 15*

2. Débat

Historique du
10 mars et état actuel
de la question
tibétaine

Orateur:

**M. Kelsang
Gyaltsen, Délégué et
Représentant de Sa
Sainteté le Dalaï-
Lama en Europe**

20h

3. Film tibétain
«La Prisonnière
de Lhassa»

10 mars 2007 – quarante-huitième anniversaire du jour de soulèvement national tibétain

ONU: Agissez maintenant! Défendez le Tibet! Le Tibet a besoin de votre appui!... Demandez instamment le dialogue sino-tibétain!

Le 10 mars 2007 marque le quarante-huitième anniversaire du jour de soulèvement national tibétain, un jour fatidique de 1959 où des centaines de milliers de Tibétains se sont soulevés au Tibet pour protester contre l'invasion brutale et l'occupation de leur pays par la Chine. Depuis lors, plus de 1,2 million de Tibétains sont morts en conséquence directe des atrocités chinoises. Ce jour du 10 mars, les Tibétains et leurs défenseurs autour du monde organisent des gardes, des protestations et d'autres actions symboliques pour exprimer leur appui et leur solidarité envers la cause juste du Tibet.

La situation au Tibet demeure sinistre. Les autorités chinoises continuent à violer des droits fondamentaux, en particulier les libertés religieuses des Tibétains, inscrits dans la déclaration universelle des droits de l'homme et également dans la constitution de la Chine.

L'ONU n'a pour l'instant pris aucune mesure en rapport à trois résolutions pour le Tibet passées par l'Assemblée générale de l'ONU en 1959, 1961, et 1965 réclamant le respect des droits de l'homme fondamentaux et de l'autodétermination des Tibétains. Au quarante-huitième anniversaire du jour de soulèvement national tibétain, les organisateurs voudraient inviter les membres de l'Assemblée générale des Nations Unies à rappeler ces trois résolutions concernant le Tibet et à s'assurer que les résolutions soient non seulement sur papier mais également mises en application. ONU: Agissez maintenant!

Sachant que l'opinion publique a une puissance, nous, les organisateurs, profitons de cette opportunité pour demander à la population mondiale: «Défendez le Tibet!» parce que «le Tibet a besoin de votre appui maintenant!»

Les organisateurs demandent

- aux membres de l'Assemblée générale des Nations Unies de rappeler les trois résolutions concernant le Tibet et de s'assurer que les résolutions soient non seulement sur papier mais également mises en application;
- à la population mondiale: «Défendez le Tibet!» parce que «le Tibet a besoin de votre appui maintenant!»;
- de pousser au dialogue entre les autorités tibétaines et chinoises de tous les côtés.

Nous demandons instamment aux autorités chinoises

- de mettre un terme immédiat à la pratique de la campagne de rééducation patriotique et à la campagne de diffamation contre sa Sainteté le Dalaï-Lama;
- d'autoriser les pratiques religieuses traditionnelles bouddhistes tibétaines dans les monastères et les couvents;
- de libérer tous les prisonniers politiques tibétains sans réserve;
- de prendre des mesures concrètes afin de rendre des écoles disponibles en nombre suffisant dans les régions les plus éloignées du Tibet; de s'assurer que l'éducation obligatoire de neuf ans soit gratuite pour tous les enfants tibétains, de s'assurer que les enfants tibétains aient la garantie d'avoir toutes les opportunités d'apprendre et étudier dans leur langue maternelle aussi bien que l'occasion de développer leur connaissance de leur propre culture;
- de mettre en application les recommandations faites par le rapporteur spécial de l'ONU sur la torture pour supprimer la torture et «pour assurer aux survivants de la torture le droit à une réhabilitation complète avec une attention spéciale portée aux besoins médicaux et psychologiques»;
- de supprimer la peine de mort;
- de ratifier le protocole additionnel à la convention de l'ONU contre la torture et tout autre traitement cruel, inhumain ou dégradant;
- de ratifier immédiatement la convention de l'ONU sur des droits civils et politiques;
- de ne pas réitérer les fusillades récentes par des soldats chinois sur des Tibétains sans armes franchissant l'Himalaya, et de libérer ceux qui ont été emprisonnés;
- de reconnaître la signification et d'accélérer les dialogues existants avec le représentant de sa Sainteté le Dalaï-Lama.

Organisateurs

Communauté Tibétaine en Suisse et au Liechtenstein (CTSL)

L'Organisation des Femmes Tibétaines en Suisse (OFTS)

Association de la Jeunesse Tibétaine en Europe (AJTE)

L'Association de L'Amitié Suisse-Tibétaine (AAST)

CSPT / Porte du Tibet (PDT)